

La participation des habitants dans les études commanditées

Claude Paquin, PROPOS RECUEILLIS PAR **Marie-Christine Bordeaux**

DANS **L'OBSERVATOIRE 2012/1 N° 40**, PAGES 73 À 77
ÉDITIONS **OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES**

ISSN 1165-2675

DOI 10.3917/lobs.040.0073

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-l-observatoire-2012-1-page-73?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Observatoire des politiques culturelles.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

LA PARTICIPATION DES HABITANTS DANS LES ÉTUDES COMMANDITÉES

Entretien avec **Geneviève Goutouly-Paquin** et **Claude Paquin**, Agence Tertius.
Propos recueillis par **Marie-Christine Bordeaux**.

Sujet privilégié de la plupart des débats contemporains dans les politiques culturelles, les publics et, plus récemment, les « populations » ou les « habitants » sont les grands absents de ces débats, auxquels ils ne participent pas car ils n’y sont généralement pas invités. Si la démocratisation culturelle et ses limites dans le système culturel actuel font couler beaucoup d’encre, la mise en œuvre concrète de la démocratie culturelle est peu abordée, sauf dans des réseaux qui se présentent comme alternatifs par rapport aux politiques mises en place. Or, l’évaluation des politiques culturelles peut être un moment important de publicisation, c’est-à-dire d’information, de mise en visibilité et de débat public incluant les populations, à condition que cette participation soit pensée et mise en œuvre de manière consciente et délibérée.

L’Observatoire – Comment, en tant que responsables d’études dans le domaine culturel, percevez-vous le thème de la participation des habitants à la culture ?

Agence Tertius – Notre agence est spécialisée dans le développement culturel au service des collectivités publiques et des acteurs culturels. Nous attachons une importance particulière à l’ancrage de nos démarches dans les territoires et au fait que les acteurs des territoires concernés soient bien partenaires du processus de travail. La formule « participation des habitants à la culture » a une dimension discutable, car elle présente implicitement la culture comme quelque chose d’extérieur aux personnes. Si l’on désigne par ce terme les productions issues des milieux professionnels de la culture, cela semble pouvoir se justifier. Mais lorsque, par « culture », on entend aussi la culture du quotidien, qui inclut notamment les langues, la pluralité linguistique, on voit bien que cette extériorité est inopérante et qu’on ne peut pas penser la culture – et donc les politiques publiques afférentes – sans ceux qui la vivent et qui la portent. Cela remet en question les politiques culturelles traditionnelles et leurs modes

opératoires, dans la mesure où elles s’attachent d’abord à une culture de référence, et sont centrées sur la question de l’accès à cette culture élaborée en dehors de la sphère de la culture vécue.

En ce sens, par exemple, l’étude-action que nous venons de réaliser à la demande de la DRAC¹ de Guyane² tendant à mettre en valeur la pluralité des langues de Guyane, à doter la Guyane d’une politique linguistique et des moyens de sa mise en œuvre, se situe au cœur de ces politiques culturelles qui ne constituent pas une politique publique sectorielle de plus, mais une dimension transversale et donc essentielle des politiques publiques conduites par l’État et les collectivités territoriales. Lorsque nous avons mis en place le dispositif d’étude-action, la demande de participation était importante : beaucoup d’acteurs, fortement impliqués, souhaitaient être associés et pouvoir échanger, d’autant que la demande émanait des ateliers des États généraux de l’Outre-mer (2009). Dans une étude de ce type, permettre l’expression des acteurs et garantir la co-présence de points de vue différents et divergents est indispensable. Par ailleurs, il nous

manquait des données importantes sur les populations concernées, faute d’études préalables sur les rapports à la culture et aux cultures en Guyane. Dans une première phase de l’étude, nous avons donc réalisé 124 entretiens, pour la plupart individuels. La deuxième étape de l’étude, qui associait les professionnels et un large éventail d’acteurs de la société guyanaise, a été collective. Nous avons pour cela organisé et animé 9 ateliers collectifs : 3 ateliers territorialisés, c’est-à-dire privilégiant l’approche des réalités culturelles et linguistiques dans 3 territoires donnés ; 4 ateliers thématiques à Cayenne (Culture, éducation et formation, autres services publics et médias, gouvernance du futur Pôle linguistique de Guyane) ; 1 atelier au sein de la DRAC de Guyane ; et enfin, un atelier constitué uniquement de jeunes gens et de jeunes filles (les jeunes constituant, sur certaines communes, jusqu’à 70 % de la population).

L’Observatoire – En quoi vos méthodes d’enquête incluent-elles la participation des habitants ? À quelles conditions une commande institutionnelle peut-elle faire l’objet d’une appropriation par la population ?

A. T. – On est là sur la fameuse question de la demande : on va vers les habitants écouter la demande, mais le travail que nous faisons est au-delà de l'écoute de la demande (qui maintiendrait alors l'autre dans une situation d'attente de réponses et non pas de participation). Il s'agit de poser un cadre de réflexivité sur les pratiques culturelles et artistiques de la personne, sur la relation concrète qu'elle entretient avec l'offre culturelle, etc. Participer signifie, pour nous, que les personnes produisent une réflexion au même titre et de même valeur que les professionnels : comment reconnaît-on l'autre dans sa capacité à produire, à inventer, à s'évaluer, à juger d'un résultat ? Quels nouveaux modes de relation mettons-nous en place pour faire le chemin qui va de la prescription culturelle à l'implication et donc à la co-construction du sens de l'action culturelle publique ?

Pour qu'il y ait participation des habitants, il faut être très précis sur les formes, les contenants proposés afin que chacun puisse produire une pensée. Il ne suffit pas de dire : « vous êtes dans un atelier participatif, allez-y, nous vous écoutons ! », on serait dans l'instrumentation ou dans la bonne conscience.

Pour nous, il s'agit de mettre la relation au cœur du sujet et de travailler les deux pôles de la relation pour produire cette réflexivité. Ces deux pôles sont, d'un côté les habitants, de l'autre la sphère culturelle en tant que champ professionnel. Travailler sur la relation invite les uns et les autres à changer de regard.

C'est ainsi que nous venons de commencer une étude pour la ville des Lilas en Seine-Saint-Denis. L'étude, selon le cahier des charges, « doit être axée sur la relation entre les habitants et l'offre culturelle ». Cela suppose de prendre en considération :
– d'une part, le pôle constitué par les habitants eux-mêmes et leurs rapports à l'offre culturelle, mais aussi leurs propres conceptions de la culture, leurs pratiques, leurs attentes et leurs aspirations ;
– d'autre part, le pôle constitué par les représentations, les analyses, les subjectivités de l'ensemble des acteurs de cette

relation, notamment les professionnels, les différents partenaires, les élus, etc. Comment les professionnels, les décideurs perçoivent, interprètent le public, la population, le territoire, etc. ?

Ce qui doit être central, nous semble-t-il, si l'on veut comprendre la dynamique culturelle locale, c'est l'analyse de cette relation et de la manière de l'informer, de la valoriser, de la mettre au centre. Quelles sont ses inventivités, ses potentialités, ses freins, voire ses blocages ? *A minima*, cette relation relève de l'écoute réciproque, qui devrait être une pratique ordinaire dans la culture ; mais le but, c'est que cette relation se construise par rapport à des processus de décision de nature politique.

L'Observatoire – Comment une étude peut-elle être participative du point de vue des habitants ?

A. T. – Le plus important est de mettre en œuvre les conditions d'une véritable prise de parole. Cela veut dire qu'il faut considérer l'ensemble du processus à l'œuvre : entretiens qualitatifs auprès de la population, entretiens et ateliers avec les professionnels, les élus, les responsables d'associations, présentation publique des résultats, et enfin, parfois, séminaires de formation-action.

Dans les entretiens, l'habitant est considéré dans ce qu'il a à dire et à nous apprendre, et non dans sa maladresse ou son manque d'expertise. Il ne s'agit pas simplement de recueillir des attentes et des pratiques mais au cours de l'entretien, nous travaillons avec la personne et, souvent, au-delà de ce qu'elle se croyait capable de produire.

Concrètement, ces entretiens diffèrent dans leur méthode des entretiens dits semi-directifs (avec questions) ou non directifs (ouverts), et sont construits de manière à accompagner la personne dans sa réflexion afin d'analyser ensemble la situation. Nous développons dans l'entretien une situation de co-réflexion, avec des dispositifs adaptés, c'est-à-dire à la fois des outils pour soutenir la parole – des outils dits projectifs comme le photolangage – et une progressivité dans l'entretien qui instaure une réflexivité sur leurs expériences.

Les ateliers avec les professionnels, des élus, des associations sont bien entendu élaborés à partir de problématiques différentes selon les terrains et selon les contextes. Ils durent une demi-journée et regroupent de 20 à 25 personnes en moyenne qui sont invitées (ou peuvent demander à l'être). Elles reçoivent, avec l'invitation, un document détaillé sur la problématique de l'atelier. Les règles de

“ On entend beaucoup de mots-valises tels que la co-construction, la participation. Mais cela a du mal à dépasser le stade de l'étendard ou de la justification, alors qu'il s'agit de les inscrire dans un espace de changement. ”

dialogue ne reproduisent pas les hiérarchies locales. L'atelier n'est pas un simple lieu de circulation de la parole : il est rythmé par deux moments où chacun prend le temps de réfléchir et de reformuler par écrit puis à l'oral. Si bien qu'un bon atelier est un atelier où le groupe prend le temps de se taire... et d'être dans une écoute active des autres. Notre rôle est de permettre l'expression des acteurs et de garantir la co-présence de points de vue différents et divergents.

Tout est enregistré et une transcription intégrale, exception faite du nom des personnes qui ont tenu les propos consignés et d'une correction des maladresses inévitables du langage oral, est mise à disposition. Cette transcription est ensuite thématisée et redistribue les différentes interventions en fonction des thèmes. Au terme de ces deux étapes, la démarche entreprise localement n'est pas terminée et pourra se poursuivre, en recourant aux ressources que nous avons créées pour que les acteurs puissent s'en emparer.

Du côté du pôle des professionnels, ce type de dispositif contribue à créer les conditions de la participation de la population et à faire évoluer le rôle des professionnels, de la prescription à l'accompagnement. Concrètement, nous faisons en sorte, dans toute la mesure du possible, de partager les outils méthodologiques mis en œuvre au cours de la mission en invitant les professionnels à l'observation participante, à réaliser eux-mêmes de courts entretiens et à conduire des réunions selon un protocole permettant la coproduction des analyses et des propositions.

L'Observatoire – Pourquoi ces ateliers sont-ils réservés à des professionnels ?

A. T. – Nous pourrions inviter les habitants à participer aussi aux ateliers, considérant que la dimension individuelle de l'entretien ne facilite pas la perception et l'expression d'enjeux collectifs, mais la prise de parole en public des habitants face aux professionnels de la culture crée des situations fortement dissymétriques dans l'aisance de la parole, dans le rapport au pouvoir et, de plus, cette participation ne règle pas le problème de la représentativité par rapport à la population globale. Lorsque des habitants participent à des discussions publiques, ce sont rarement de simples habitants qui s'expriment, mais bien souvent des responsables associatifs. Il nous paraît essentiel d'éviter de mettre en place des dispositifs présentés comme participatifs, qui risquent d'exposer des habitants à une confrontation avec des acteurs pour qui la parole publique est une compétence professionnelle, d'autant plus que la plupart des personnes choisies pour les entretiens sont peu habituées à fréquenter l'offre culturelle proposée.

La présentation publique des résultats de l'étude donne toute son ampleur à la contribution des habitants. En effet, la présentation publique, tout comme le document final, font une large place aux propos échangés au cours des entretiens et c'est un moment privilégié qui permet de faire entendre la parole des personnes interviewées dans l'espace public.

Ces paroles sont portées par des artistes ou des personnes inscrites dans des processus artistiques :

- en Province Nord de la Nouvelle-Calédonie : Pierre Gope, auteur dramatique kanak et comédien, avec sa compagnie ;
- à Saint-Quentin-en-Yvelines, ce sont deux conteurs, Ludovic Souliman et Luc Devèze – compagnie de l'Aphone – qui ont porté les paroles des habitants ;
- et en Guyane, les lycéens de l'option théâtre du lycée de Kourou dirigés par leur enseignante, Isabelle Niveau.

Il s'agit donc de se poser la question suivante – et cela à toutes les étapes du processus – à quelles conditions la parole des habitants peut-elle réellement s'amplifier et prendre place dans l'espace public ?

On entend beaucoup de mots-valises tels que la co-construction, la participation. Mais cela a du mal à dépasser le stade de l'étendard ou de la justification, alors qu'il s'agit de les inscrire dans un espace de changement. Depuis vingt ans que nous intervenons, nous constatons qu'une évolution se produit et s'inscrit maintenant dans une préoccupation de plus en plus affirmée. Si Champigny-sur-Marne (1996-97) a été précurseur en la matière, depuis 2002, les sollicitations vont croissant, même si cela reste encore limité. On peut dire que cette nouvelle ingénierie culturelle se situe dans un partenariat avec nous et occupe une fonction spécifique, pendant un temps donné, dans un contexte donné et correspond à une large attente sociale. Cela implique un engagement réel et s'engagent dans ces

démarches les collectivités territoriales qui ont déjà une maturité certaine en matière de politique culturelle.

L'Observatoire – Vous avez déjà employé le terme de tiers. Cela veut dire quoi pour vous ?

A. T. – Nous concevons notre rôle comme celui d'un élément tiers, qui vient sur le terrain pour réfléchir aux méthodes et aux outils, sans se substituer aux acteurs, dans un esprit de co-construction. C'est pourquoi nous concevons nos études comme des études-actions, qui s'inscrivent dans une logique d'accompagnement du changement. Le problème est que l'accompagnement demande du temps. Les études commanditées, de plus en plus souvent dans des délais courts, inférieurs à un an, ne permettent rarement. Par conséquent, nous apportons cette dimension plutôt dans des formations-actions, certaines d'entre elles pouvant faire suite à des études, après leur présentation publique comme en Province Nord de Nouvelle Calédonie en 2009 et 2010 ou avec le Conseil général du Bas-Rhin en 2010.

L'Observatoire – Que pensez-vous de la distinction, longtemps opérante pour analyser les politiques culturelles, entre démocratisation et démocratie culturelle ?

A. T. – Nous nous sentons à l'étroit dans ce type de catégorisation, qui est assez datée du reste : du temps où les problématiques de l'État centralisé étaient prégnantes, et où la révérence culturelle, telle que Bourdieu l'a décrite à propos de la culture légitime, fonctionnait. Aujourd'hui l'opposition semble dépassée, on est dans une autre formulation en passant du « ou » au « et ». Démocratisation et démocratie sont deux dimensions de la vie culturelle. Et dans de

nombreuses circonstances, la démocratie culturelle est une condition de la démocratisation : on le constate dès que l'on veut s'adresser aux jeunes spécifiquement.

Il ne s'agit pas seulement de « compléter » l'accès à l'héritage et à la culture savante par une prise en compte de cultures dites minoritaires, populaires ou marginales. Il y a actuellement un vrai besoin, non satisfait, de débattre de la vie culturelle et de ses conditions, et le fait que les professions culturelles se sont beaucoup structurées sur le mode de la prescription – « nous savons ce qui est bon pour vous », tend à la protection des identités professionnelles. Tout processus de professionnalisation s'accompagne d'une tendance à l'automatisation. Il nous faut être attentif à ce phénomène ainsi qu'à celui qui amènerait au repli sur le public des *fidèles*, un public-expert comme le dit une certaine sociologie, résultat de cinquante ans d'action culturelle publique à la française. Ces nouveaux espaces de paroles citoyennes sur la culture peuvent très vite devenir un nouvel espace confortant, dans le même mouvement, l'omniprésence de ce public et la marginalisation des populations qui, majoritairement, n'ont pas la parole. C'est pourquoi la participation des habitants à la culture ne peut se faire qu'en mettant en œuvre des outils précis et exigeants produisant des situations de « juste parole » dans l'espace public.

Entretien avec **Geneviève Goutouly-Paquin**
et **Claude Paquin**, Agence Tertius.
Propos recueillis par **Marie-Christine Bordeaux**
Maître de conférences,
Université Stendhal Grenoble 3 / GRESEC

La participation des habitants dans les études commanditées

NOTES

1- Désormais : direction des affaires culturelles (DAC).

2- Étude de définition et de faisabilité « Pôle d'excellence dans le domaine de la politique linguistique et des traditions orales », Agence culturelle Tertius, direction régionale des affaires culturelles de Guyane, avec la contribution de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France – ministère de la Culture et de la Communication, avril 2011. Téléchargeable sur le site de la DGLFLF, celui de la DRAC Guyane et de l'agence TERTIUS www.tertius.fr

HOTEL DU NORD : TOURISME ET HOSPITALITE COOPERATIFS POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL URBAIN

« Hôtel du Nord », offre coopérative d'hospitalité fondée en 2010, trouve ses origines dans les activités de la Mission européenne de patrimoine intégré qui a œuvré dès 1995 à la collecte, l'identification, l'interprétation et la présentation d'éléments du patrimoine culturel dans les 15^e et 16^e arrondissements de Marseille. Cette Mission était notamment à l'origine de « balades patrimoniales », invitant le public lors des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) à se rendre compte du travail accompli.

Hôtel du Nord est héritier à la fois de ce dispositif et de la signature par la maire de secteur de l'adhésion aux principes de la Convention de Faro (qui affirme que tout habitant a le droit de participer au patrimoine culturel). Il s'agit d'un regroupement d'habitants proposant à la fois des chambres d'accueil et des « itinéraires patrimoniaux » dans les quartiers nord de Marseille. Le succès remporté par la phase pilote conduite en 2010 a amené les membres fondateurs à développer ce projet en adoptant la forme juridique de la coopérative.

Ses principes sont l'adhésion libre, volontaire et ouverte, le pouvoir démocratique exercé par les membres, le contrôle par les habitants, l'autonomie et l'indépendance, et l'éducation, la formation et l'information avec une « école des hôtes ». Son but est « la création d'une coopérative européenne patrimoniale » qui pourrait « faire école sur les principes de Faro. »

Pour en savoir plus :
<http://hoteldunord.coop>

« PARTICIPATION CITOYENNE » / ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- Virginie Anquetin, Audrey Freyermuth (dir.), *La figure de l'« habitant »*, *Sociologie politique de la « demande sociale »*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2008.
 - Antonio Ariño, *Prácticas culturales en España. Desde los años sesenta hasta la actualidad*, Editorial Ariel, 2010
 - Marie-Christine Bordeaux, Jean Caune et Marie-Madeleine Mervant-Roux (Dir.), *Le Théâtre des amateurs et l'expérience de l'art, Accompagnement et autonomie*, Montpellier : l'Entretiens, 2011
 - Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique, enquête 2008*, Paris : Département des études, de la prospective et des statistiques, La Découverte, 2009
Voir aussi le site dédié à l'enquête : <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/index.php>
 - Annamari Laaksonen (Interars, Barcelona), *Making culture accessible. Access, participation and cultural provision in the context of cultural rights in Europe*, Council of Europe publishing, 2010
 - François Lajuzan, Jean-Louis Bonnin (dir.), *Médiation artistique et culturelle. Nouveaux enjeux, nouvelles pratiques*, Paris, Éditions Weka, 2011
 - Françoise Liot (Dir.), *Projets culturels et participation citoyenne, Le rôle de la médiation et de l'animation en question*, Paris : L'Harmattan, 2010
 - Thomas Morinière, *Le théâtre des amateurs, Un jeu sur plusieurs scènes*, Éditions du croquant, 2007
 - Jordi Pascual Ruiz, Sanjin Dragojević, introduction Philipp Dietachmair, *Guide de la participation citoyenne au développement de la politique culturelle locale pour les villes européennes*, Fondation Interarts, Barcelone, Association ECUMEST, Bucarest, Fondation Européenne de la Culture, Amsterdam, 2007
 - Lisa Pignot, Jean-Pierre Saez (coord.), Dossier « Ce que disent les artistes », in *L'Observatoire* n°38, Grenoble : Observatoire des politiques culturelles, 2011
 - Cyrille Planson (Coord.), Dossier « projets culturels et démarches participatives » in *La Scène* n°58, Automne 2010, Nantes : La Scène/ Millénaire presse, 2010
 - Dick Stanley, *Réflexions sur la fonction de la culture dans la construction de la citoyenneté*, Éditions Conseil de l'Europe, 2006-2007
 - Steven J. Tepper and Bill Ivey, (edited by), *Engaging art. The Next Great Transformation of America's Cultural Life*, New-York-London, Routledge, 2008
- ### DOCUMENTS EN LIGNE
- Sarah Béhar, Lucie Combes, Pauline David, *Actes des rencontres « À double sens : Arts interaction et participation »*, Journées de réflexion organisées par l'association À Double Sens, les 2 et 3 juillet 2010 à la Maison des Métallos en partenariat avec la Maison des Métallos et Arcadi. http://www.adoublesens.fr/~adoubles/public/Version_integrale_definitive.pdf
 - Sébastien Gazeau, ARTfactories/ Autre(s)pARTs : *les projets participatifs au cœur de la (politique) ville* <http://www.artfactories.net/QuARTiers,1697.html>
 - Frédéric Kahn, Actes des rencontres nationales : *Démarches artistiques et Régénérations Urbaines*, rencontres nationales de Dijon des 10 et 11 juin 2009 élaborées conjointement par Zutique Productions, ARTfactories/ Autre(s)pARTs, l'OPAC de Dijon et la mission NouveauTerritoires de l'Art (NTA) de l'Institut des Villes, http://www.zutique.com/site/Demarches_Artistiques_R%C3%A9g%C3%A9n%C3%A9rations_Urbaine.pdf